





GESTION DES DECHETS LIÉS AUX VACCINS COVID-19

Les déchets issus des vaccinations contre la Covid-19 réalisées en officine de pharmacie suivent la filière d'élimination CYCLAMED pour les flacons de vaccin, quels que soient leur marque et leur état, et la filière classique DASTRI pour les seringues, aiguilles et autres objets perforant ou coupant utilisés lors de la vaccination contre le Covid-19.

Concernant la filière CYCLAMED, ces dispositions concernent les flacons vides, entamés ou périmés et/ou non utilisés qui sont stockés dans les pharmacies d'officine ou chez les grossistes répartiteurs (GR). Ces flacons devront être déposés dans des cartons CYCLAMED qui seront fermés avec sache fermée apparente avant transport. Ces cartons doivent être stockés dans les conteneurs dédiés chez les GR en vue de leur départ pour incinération avec valorisation énergétique.

Vaccins	Type de déchet	Collecte et circuit d'élimination
Comirnaty® Spikevax® Vaxzevria® Covid-19 Vaccine® Janssen	Aiguilles, Seringues de reconstitution, Seringues d'injection, et autres objets coupants, piquants, perforants	Caisses DASTRI 
Comirnaty®	Flacon non reconstitué périmé, Flacon reconstitué vide ou entamé, ou périmé	Cartons CYCLAMED 
Spikevax® Vaxzevria® Covid-19 Vaccine® Janssen	Flacon entier périmé Flacon entamé Flacon vide	